

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DES ADMINISTRATIONS ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



La Licence Professionnelle ETA dispense les savoirs et savoir-faire propres aux différents domaines de gestion et d'action des collectivités territoriales.

Les contenus sont dispensés uniquement en enseignement à distance sur la plateforme Digital uni de l'Université de Strasbourg.

Conditions d'accès

- Les étudiants doivent justifier de la validation d'un diplôme d'études supérieures de 2 ans, d'un niveau L2, de 120 Ects ou de deux années d'études supérieures
- En formation continue, sont principalement recrutés des agents des collectivités territoriales titulaires d'un bac + 2 ou à partir d'une VAPP

INSTITUTIONS

PUBLICS



TERRITORIALE

Les débouchés

Rédacteur-trice territorial

Attaché(e) territorial

Candidature

Sur e-candidat à partir du mois d'avril

Formation continue et apprentissage

Stage

Pour ceux qui ne sont pas en apprentissage